## PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'administration

Séance du 7 AVRIL 2010

Délibération n°2010-07

Approbation du bilan social 2009

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.331-29, R.331-23, R.331-38, R.331-40, R.331-41, R.331-42 et R.331-81

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Approuve le bilan social 2009 de l'établissement public PARCS NATIONAUX DE FRANCE.

Le Président du conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN

ocan-riche Ont-Art

Commissaire du

Gouvernement le 7.04, 2010

Directeur,

Jean-Marie PETIT

Publié au Recueil des Actes Administratifs le

2 3 AVR. 2010

A Sonner